

# Comment faire toute la lumière sur les dettes d'un pays ?

## Un bref exposé des audits de la dette

Note d'analyse rédigée • Mai 2021

Par Iolanda Fresnillo

### Introduction

À la suite d'une nouvelle crise de la dette déclenchée par le ralentissement économique lié à la Covid-19, de nombreux groupes de la société civile se sont intéressés de plus près à la dette et, en particulier, à la manière dont ils pourraient mieux comprendre, superviser et contester le processus d'accumulation de la dette dans leurs pays. Les audits de la dette peuvent être un outil puissant pour soutenir l'engagement de la société civile dans l'évaluation par les citoyens des impacts de la dette, mais également pour accroître la participation de ces derniers à la gouvernance des finances publiques. Ces audits peuvent accroître la responsabilité et la transparence et permettre l'identification des dettes illégitimes aux niveaux national, régional et municipal. Ils peuvent également inclure un examen des politiques et des pratiques de prêt et d'emprunt et mettre à l'ordre du jour une modification de ces politiques et pratiques. De plus, en examinant à la fois la responsabilité du créancier et du débiteur, les audits de la dette sont également une contre-narration importante face à l'accent mis par les institutions financières internationales et les prêteurs sur la gestion de la dette, qui a tendance à placer la responsabilité prioritairement sur les pays débiteurs.

Au-delà de la société civile, les gouvernements à risque élevé de détresse de la dette peuvent également bénéficier d'audits de la dette, comme des pays comme l'Équateur<sup>1</sup> l'ont fait par le passé. Un audit officiel de la dette peut soutenir les arguments du gouvernement face à un processus de restructuration de la dette ou dans leurs revendications d'annulation de la dette, soulignant également la responsabilité des prêteurs irresponsables. Les audits de la dette peuvent également appuyer la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de prêt et d'emprunt responsables, en identifiant et en éliminant les pratiques néfastes du passé. Les gouvernements du prêteur et les institutions multilatérales peuvent également effectuer des audits de la dette, en se concentrant sur l'évaluation de leurs pratiques de prêt, comme l'a fait le gouvernement norvégien<sup>2</sup>.

Ce document est une introduction générale aux audits de la dette, à ce à quoi ils peuvent contribuer et leurs principales caractéristiques, tout en offrant des références relatives aux manuels et articles sur les audits de la dette. Il est destiné à soutenir les organisations de la société civile (OSC) et les responsables gouvernementaux qui envisagent de promouvoir un audit de la dette en fournissant des idées initiales sur la manière d'initier ce type de processus.

### Qu'est-ce qu'un audit de la dette ?

Un audit de la dette est une évaluation des dettes publiques d'un pays. C'est un outil qui facilite un examen du processus d'accumulation de la dette souveraine. Il permet une analyse de la raison et de la manière dont la dette a été contractée, dans quelles conditions, à quelles fins, comment les projets financés ont été gérés et quels sont les impacts de ce processus – à la fois en terme de finances publiques et de bien-être de la population, notamment les impacts sur les droits humains. Il peut également servir pour superviser un processus de restructuration de la dette, pour évaluer la manière dont un gouvernement utilise les bénéfices de l'allégement de la dette ou pour la politique générale de prêt ou d'emprunt d'un gouvernement.

L'audit de la dette (objectifs, périmètre, calendrier, méthodologie, participation) peut être adapté aux besoins de l'administration publique ou du groupe le promouvant et au contexte du pays menant à bien le processus. A ce jour, les expériences varient, allant des audits officiels promus par des institutions aux audits de la dette par les citoyens, ou encore d'une analyse complète de la dette contractée sur une longue période à l'évaluation d'un seul projet ou d'un seul prêt.

En général, bien qu'il existe une grande diversité d'expériences, nous distinguons deux principaux types d'audits : un audit des citoyens indépendant ou un audit gouvernemental. Dans le cas d'un audit gouvernemental, celui-ci peut être poursuivi et mis en œuvre par le gouvernement lui-même ou par le Parlement, et peut nécessiter la participation des OSC.

### Que peut-on attendre d'un audit de la dette ?

Un audit de la dette peut poursuivre différents résultats non exclusifs :

- Trouver des actions contraires aux lois et/ou aux principes de diligence raisonnable dans le processus de gestion de la dette.
- Identifier des dettes qui peuvent être définies comme illégitimes (voir Encadré 1).
- Révéler et fournir des preuves de corruption ou de manque de diligence raisonnable dans la gestion de la dette.
- Identifier les bonnes et les mauvaises pratiques et (re)définir les règles internes pour les futurs emprunts, notamment les critères de prêt et d'emprunt responsables conformément aux principes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).<sup>2</sup>
- Promouvoir ou exiger – selon que cela est promu par le gouvernement ou par la société civile – la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance.
- Poursuivre une analyse critique du processus d'endettement à utiliser pour formuler un discours qui soutienne les intérêts du pays dans les discussions sur la restructuration, l'annulation et/ou le (re)financement de la dette.
- S'engager avec la société civile et les universitaires, au niveau local et international, dans un processus visant à obtenir et à élargir le soutien aux revendications du pays pour une résolution équitable d'une crise de la dette.

### Encadré 1 : Enquêter sur les dettes illégitimes

*Texte de Lidy Nacpil, Mouvement des peuples asiatiques pour la dette et le développement (Asian People's Movement on Debt and Development – APMDD)<sup>3</sup>*

Le concept et la notion de dette illégitime repose sur une articulation et une analyse systématiques des expériences réelles dans les pays du Sud. Le terme « dette illégitime » fait généralement référence à une dette présentant des caractéristiques irrégulières, inappropriées, irresponsables, douteuses ou frauduleuses – celles qui vont à l'encontre des normes et des principes juridiques, politiques, financiers, économiques, environnementaux, et particulièrement éthiques, largement acceptés.

Ces caractéristiques se retrouvent soit dans les conditions générales des accords de prêt, l'objet et les impacts de ce qui a été financé, les circonstances dans lesquelles les dettes ont été contractées, la nature des parties contractantes et leurs rapports de force, soit dans une combinaison de tout ou partie de ce qui précède.

Il n'existe pas encore de consensus arrêté sur la définition précise d'une dette illégitime, de sa couverture, de son application et de sa traduction en politiques.

Lors de la définition de l'illégitimité, la première chose dont nous devons tenir compte est que la légalité n'est pas seule en jeu. Il existe un soutien et une résonance dans les lois actuelles (nationales et internationales), mais les lois ne couvrent pas et ne traitent pas encore de manière adéquate toutes les questions soulevées dans les travaux sur la dette illégitime. D'où la nécessité de revoir, modifier, développer et étendre les lois, car nous ne pouvons pas présumer que quelque chose qui est légal est nécessairement légitime. Cependant, il est utile d'utiliser des instruments juridiques, notamment les principes du droit international, pour expliquer le concept, faire reconnaître le problème et contraindre à l'action.

Il existe une idée fautive selon laquelle la dette illégitime fait largement référence à la nature, à l'inconduite et à l'irresponsabilité des emprunteurs. Les mouvements des pays du Sud seraient les premiers à refuser d'exempter de toute responsabilité nos gouvernements et leurs responsables gouvernementaux, car nous connaissons bien leurs crimes et les défauts de nos systèmes politiques et structures économiques. Cependant, dans de nombreux cas, la dette illégitime concerne aussi principalement la responsabilité et la culpabilité des prêteurs.

En conclusion, nous pouvons résumer que les dettes illégitimes sont celles qui : impliquent la violation flagrante des hypothèses de base des contrats de dette publique, ainsi que des valeurs, normes et principes éthiques, sociaux, politiques, économiques, environnementaux largement acceptés; et nuisent au bien-être des personnes et des communautés au nom desquelles les dettes ont été contractées et qui sont celles qui paient ces dettes.

### Qu'est-ce qui est exactement analysé dans un audit de la dette ?

Le type d'analyse qui est effectué dans le cadre d'un processus d'audit de la dette variera selon l'entité qui promeut l'audit (gouvernement ou société civile) et qui entreprend cette analyse (comme cela peut être fait par des auditeurs spécialisés ou par des activistes locaux). Cependant, plusieurs problèmes peuvent être pris en compte dans tous les types d'audits :

- **Processus d'émission de la dette** : nous pouvons analyser les circonstances entourant l'émission de la dette, la nature des parties contractantes et la relation entre elles (notamment le déséquilibre de pouvoir qui façonne les relations financières), les conditions des contrats (conditions financières, mais aussi d'autres conditions telles que les conditionnalités politiques, l'obligation de contracter les sociétés du pays donateur, les garanties et responsabilités, les pénalités et les clauses conditionnelles), et si l'accès au crédit a été utilisé pour imposer des conditions non écrites.
- **L'objet du prêt** : comment les fonds ont été utilisés, détournés ou abusés; les impacts sociaux, économiques, de genre, culturels ou environnementaux des projets financés; les implications et l'impact des conditionnalités associées (notamment les impacts sur les droits humains, l'égalité des genres et les vulnérabilités climatiques, entre autres); d'autres contextes politiques et financiers qui aident à comprendre le processus d'endettement (politique budgétaire et déficits budgétaires, système fiscal, allègements fiscaux et flux financiers illicites, renflouements du secteur privé, corruption, etc.).
- **Les impacts du service de la dette** : comment la priorisation des paiements de la dette impacte le budget du gouvernement et sa capacité à fournir des services publics universels et sensibles au genre de qualité ou à investir dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Le périmètre de l'audit, eu égard aux prêts à analyser, peut être défini en fonction des circonstances dans lesquelles le processus est engagé. Le processus d'audit peut être complet, couvrant une période de temps établie et examinant toutes les dettes et les processus et projets connexes financés pendant cette période, ou il peut s'agir d'un exercice très spécifique d'analyse d'une opération de dette concrète, ou de quelques opérations survenues dans un court laps de temps.

Alors qu'une analyse complète qui audite les opérations de dette contractées sur une longue période – qui peut être d'une décennie ou plus – peut fournir plus d'informations et une compréhension globale du processus d'endettement, cela peut devenir un processus long et complexe. L'accès à l'information, même pour les audits de la dette menés par les institutions, n'est pas toujours accordé, en particulier lorsqu'il y a eu un changement de gouvernement. Plus l'analyse est longue et large, plus la tâche devient complexe.

D'autre part, l'audit de la dette peut être planifié comme un mécanisme permanent ou un processus séquencé dans lequel une opération de prêt concrète ou une petite partie du processus d'endettement est analysée à chaque phase. Le processus peut commencer par un aperçu très général de la situation de la dette et du processus d'endettement, ce qui aide à planifier les différentes phases. Une fois qu'une vue d'ensemble est disponible, on peut établir des sections concrètes du processus d'endettement ou des prêts ou émissions obligataires concrets à examiner dans chaque phase du processus. Dans ce scénario, nous pouvons identifier les cas les plus pertinents (c'est-à-dire ceux où il existe des signes d'irrégularités ou ceux qui sont quantitativement les plus pertinents) à examiner en premier. De cette façon, le processus d'audit peut produire des résultats concrets dans un délai plus court qui pourraient étayer un discours en faveur des demandes d'annulation, de restructuration ou même de répudiation de la dette.

## Comment commencer et poursuivre le processus ?

Là aussi, les expériences sont diverses en matière de définition du processus et de la méthodologie, mais aussi pour déterminer qui prend la direction et qui effectue l'analyse proprement dite de l'audit de la dette. Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations pour démarrer et poursuivre le processus d'audit :

**Création d'un comité d'audit de la dette** : la nomination d'un groupe de personnes pouvant superviser l'ensemble du processus et évaluer les résultats des différentes analyses devrait être une première étape. Ce comité est chargé de définir la feuille de route du processus, notamment le périmètre, les priorités et le calendrier, ainsi que d'attribuer des analyses spécifiques ou des « tâches d'audit » à des groupes de travail spécifiques du comité ou à des équipes externes. Si l'audit est public ou bénéficie du soutien du gouvernement, il est recommandé que le comité inclut des représentants du gouvernement et des services de contrôle concernés de l'administration publique, ainsi que des représentants externes de la société civile, des universitaires et des experts, locaux et internationaux. Lors de la promotion d'un audit citoyen, le comité peut inclure non seulement des activistes, mais aussi des universitaires et des experts dans différents domaines (pas seulement financiers ou juridiques, mais aussi des experts sur les impacts sociaux, culturels, environnementaux et de genre, par exemple).

- **Aperçu initial pour identifier les priorités et définir une feuille de route** : Si une approche par étapes est adoptée, il est recommandé que le processus commence par un aperçu général qui peut informer le comité de la situation de l'endettement dans le pays et identifier les événements les plus pertinents tout au long du processus d'endettement. Les analyses existantes produites par les universités ou la société civile peuvent servir de base solide. Cela peut être complété ou mis à jour, mais cela ne devrait pas s'avérer être un exercice long, car il ne vise qu'à éclairer l'identification des priorités et la définition des phases et du calendrier de la feuille de route. Avec cette vue d'ensemble, le comité d'audit de la dette doit discuter et décider quelles opérations de dette seront les premières à être auditées et identifier celles qui suivront. La feuille de route peut être revisitée après chaque phase ou chaque analyse spécifique finalisée.

- **Externalisation de l'analyse à des équipes interdisciplinaires** : l'audit effectif des opérations de la dette et de la gestion de la dette peut être effectué par le comité, par des représentants du gouvernement (dans le cas d'un audit public), par des membres des organisations de la société civile participant ou promouvant le processus (en cas d'audit citoyen) ou par des experts externes. Cela peut aussi être une combinaison de ceux-ci. Notre recommandation serait de mettre en place des groupes de travail spécifiques pour chaque phase, comprenant des représentants du comité (pour superviser le processus), de l'administration (pour assurer l'accès à l'information dans les cas où le gouvernement participe au processus), des OSC promouvant le processus (dans le cas de l'audit citoyen) et des experts externes, notamment – selon l'objet de l'analyse spécifique – des auditeurs professionnels (pouvant inclure ceux des institutions supérieures de contrôle), des experts du marché financier (conseillers ou journalistes), du droit, de la dette souveraine et autres universitaires et/ou représentants de la société civile. Il est également important d'intégrer à ces équipes interdisciplinaires ou au comité d'audit de la dette des experts en droits humains, en genre, et en environnement ou sur le climat. Il convient de noter que les experts ne sont pas seulement ceux qui ont atteint l'excellence professionnelle, mais les experts peuvent également être des activistes de terrain qui accumulent une large expérience dans leur domaine d'expertise/d'action.
- **Accès à l'information** : un facteur clé de succès du processus est l'accès à l'information. Sans accès aux contrats de prêt et autres documents générés lors des opérations ou de la gestion de la dette, l'audit de la dette restera une analyse superficielle. C'est pourquoi il est essentiel que, dans les audits gouvernementaux, des fonctionnaires de l'administration publique participent au processus, afin qu'ils puissent garantir l'accès à l'information et aux archives numériques. Dans les audits citoyens, la coopération gouvernementale peut faciliter l'accès à l'information. Sinon, les OSC devront explorer les lois sur la liberté d'information et d'autres mécanismes de pétition pour l'accès à l'information qui pourraient exister dans leurs pays. Parfois, les informations sont accessibles via des pétitions adressées au prêteur (en coopération avec les OSC des pays prêteurs, par exemple) ou aux institutions internationales.

- **Rapports d'audit et responsabilité** : chaque phase du processus d'audit produira un rapport sur le ou les cas analysés. Ces rapports, une fois révisés et approuvés par le comité d'audit de la dette, devraient être rendus publics et accessibles. Une présentation publique est conseillée. Le comité d'audit de la dette peut également définir une stratégie de communication qui différera en fonction des résultats réels du processus d'audit. Il est essentiel que les résultats du processus d'audit ne soient pas conservés dans un cercle restreint de représentants du gouvernement, d'experts ou d'OSC, car plus la diffusion de ces résultats est large, plus le soutien aux revendications des pays concernant une résolution équitable de la crise de la dette sera grand.
- **Action en justice** : si le processus d'audit devait trouver des preuves d'irrégularités, d'illégalités et de manque de diligence raisonnable, le comité d'audit de la dette pourra proposer des actions à entreprendre par le gouvernement, le procureur ou les tribunaux.
- **Leçons apprises** : le résultat du processus d'audit peut être converti en recommandations pour une meilleure gestion de la dette et des politiques de prêt et d'emprunt plus responsables.
- **Ressources** : selon les options, le processus d'audit de la dette nécessitera plus ou moins de ressources pour être mis en œuvre. Une équipe interdisciplinaire composée d'experts internationaux pourrait bénéficier de la participation bénévole d'universitaires et de représentants d'OSC, qui peuvent trouver des moyens de financer leurs propres contributions au processus d'audit. Parfois, si l'avancement du travail dépend de la disponibilité de bénévoles, le processus peut subir des retards, il est donc important de compter sur certaines ressources pour s'assurer que l'essentiel du processus est couvert par des personnes qui peuvent consacrer un minimum de temps à l'audit.

### Existe-t-il des difficultés auxquelles il faut s'attendre au cours du processus d'audit ?

Le processus peut également rencontrer des difficultés, comme plusieurs expériences précédentes nous l'ont appris :

- Un manque de reconnaissance des concepts de dette illégitime et odieuse par les institutions financières internationales.
- L'absence d'un cadre indépendant de résolution de la dette, d'une « cour de la dette », pour y soumettre les résultats de l'audit (ce qui soutient notre revendication en faveur d'un cadre multilatéral de résolution de la dette sous les auspices de l'ONU – pour un mécanisme de renégociation de la dette)<sup>4</sup>.
- Un manque de reconnaissance du processus d'audit de la dette par la communauté internationale et par les institutions du pays (lorsqu'il s'agit d'un audit citoyen).
- Des risques d'intimidation ou de répression, en particulier lorsque l'audit porte sur des preuves de corruption ou d'actes illicites ou apporte ces preuves, et dans une situation où les parties concernées qui ont contracté la dette (agents de l'État, organismes administratifs ou entreprises publiques, et les contreparties privées) ne soutiennent pas le processus.
- L'accès à l'information peut être difficile, car les fonctionnaires de l'administration peuvent y voir un examen de leurs actions passées, d'où l'importance d'inclure les fonctionnaires qui peuvent faciliter l'accès à la documentation au début du processus.
- Un audit de la dette peut être un processus long, il est donc important de se concentrer sur ce qui est essentiel, plutôt que sur des processus plus exhaustifs et trop ambitieux.
- En fonction de la disponibilité des bénévoles, le manque de ressources peut ralentir le processus et conduire à l'occasion à des interruptions au cours de l'audit, ce qui peut mettre en péril l'ensemble du processus.

## Où cela a-t-il déjà été fait ?

Il y a eu plusieurs expériences de processus d'audit de la dette dans le passé. Les plus pertinentes sont celles :

de l'Équateur – audit officiel de la dette<sup>5</sup> (2007-2008) mis en œuvre par la Commission interdisciplinaire d'audit de la dette, comprenant des OSC, des représentants d'organismes administratifs, des universitaires et des experts internationaux. Elle a conduit à une opération de rachat<sup>6</sup> de la dette qui a permis au pays d'économiser environ 7 milliards de dollars américains sur le remboursement de la dette.<sup>7</sup>

- du **Brésil** – Commission parlementaire sur la dette publique<sup>8</sup> (2009-2010) plus un audit de la dette des citoyens en cours.<sup>9</sup>
- de la **Norvège** – un audit officiel de la dette par le prêteur<sup>10</sup> (2013) réalisé par la société d'audit privée Deloitte.<sup>11</sup> Voir également le document Debt Justice Norway (Slug) évaluant « l'audit de la dette norvégienne d'un point de vue international ».<sup>12</sup>
- de la **Grèce** – initiative parlementaire<sup>13</sup> (2015) mise en œuvre par des universitaires et des OSC basés sur le « comité pour la vérité sur la dette grecque ». Après la publication du rapport préliminaire<sup>14</sup>, le comité a poursuivi ses travaux sur la publication d'articles et de déclarations.<sup>15</sup> Même lorsqu'il s'agissait d'un audit mené publiquement, le gouvernement grec a décidé de ne pas utiliser les résultats de l'audit dans les négociations de restructuration avec les institutions européennes et le Fonds monétaire international (FMI). Il existe un court métrage sur l'expérience d'audit de la dette grecque intitulé « L'Audit ».<sup>16</sup>
- de l'**Espagne** – plusieurs processus d'audits de la dette municipale ont été mis en œuvre entre 2015 et 2019, à la fois officiellement et menés par des citoyens. L'un des plus pertinents est l'audit citoyen de la dette à Madrid.<sup>17</sup> Les différentes expériences ont inspiré la création d'un manuel sur les audits de la dette municipale<sup>18</sup> (disponible uniquement en espagnol) ou sur un processus continu d'audit des finances publiques de la santé.<sup>19</sup>
- du **Mozambique** – officiel – audit de la dette externalisée (2017) demandé par le procureur général de la République du Mozambique (sur demande du FMI) et réalisé par le cabinet de gestion des risques Kroll<sup>20</sup> et financé par l'ambassade de Suède au Mozambique. L'audit a révélé plusieurs irrégularités, dont 500 millions de dollars américains disparus.<sup>21</sup> Plusieurs procédures judiciaires ont fait suite à cet audit et des conclusions différentes concernant le scandale des dettes cachées au Mozambique<sup>22</sup> ont été apportées.

- des **Philippines** – initiative officielle du Président<sup>23</sup> (2017) qui n'a pas été pleinement mise en œuvre. L'initiative a été précédée d'un audit citoyen de la dette indépendant<sup>24</sup> (2008).
- de l'**Argentine** – le pays a connu plusieurs initiatives,<sup>25</sup> dont le processus judiciaire lancé par Alejandro Olmos en 1982 qui s'est terminé par une condamnation par le juge Ballesteros en 2000.<sup>26</sup> En 2009, une commission d'audit a été agréée et créée lors du congrès national.<sup>27</sup> Le premier rapport de cette commission a été publié en février 2020 comme un aperçu du processus d'endettement de l'Argentine.<sup>28</sup> Plus récemment, le président nouvellement nommé Alberto Fernandez a demandé un processus d'audit de la dette à la Banque centrale d'Argentine<sup>29</sup> en se concentrant sur l'endettement du gouvernement précédent, avant d'affronter les négociations avec le FMI.

Il convient également de mentionner la reconnaissance de l'audit de la dette comme un outil utile pour améliorer la gestion de la dette par les Principes de prêt et d'emprunt souverains responsables de la CNUCED<sup>30</sup> et par les experts indépendants des Nations Unies sur les rapports sur la dette et les droits humains.<sup>31</sup> L'audit de la dette a également été recommandé dans la résolution du Parlement européen sur le renforcement de la viabilité de la dette des pays en développement.<sup>32</sup>

## Où peut-on trouver plus d'informations?

### Ressources des organisations de la société civile sur les audits de la dette :

---

- Manuel de Maria Lucia Fattorelli (expérience brésilienne) « Audit citoyen de la dette publique – expériences et méthodes » (2013)<sup>33</sup> – l'une des approches les plus complètes.
- Manuel de Yago Álvarez (expérience municipale espagnole) « Déchiffrez votre dette : guide d'audit citoyen municipal » (2016)<sup>34</sup>.
- Rapport de Debt Justice Norway « L'audit de la dette norvégienne d'un point de vue international » (2011).<sup>35</sup>
- Comité pour l'abolition de la dette illégitime (CADTM) – compilation d'articles sur l'audit de la dette.<sup>36</sup>

### Ressources du secteur privé et public :

---

- Manuel des institutions supérieures de contrôle pour « l'audit de la gestion de la dette publique » (mis à jour en 2020) incluant les principes de la CNUCED.<sup>37</sup>
- Conclusions de Deloitte sur l'expérience norvégienne en tant qu'approches techniques « Audit de la dette souveraine. Un moyen d'atténuer les futures crises de la dette » (2015).<sup>38</sup>

### Autres ressources :

---

- Proposition d'Eurodad et des OSC pour un mécanisme de règlement de la dette multilatérale, « Nous pouvons y arriver : 10 principes de la société civile pour la résolution de la dette souveraine » (2019).<sup>39</sup>
- Jubilee Debt Campaign, « Guide pour comprendre et accéder aux informations sur la dette » (2020).<sup>40</sup>



## Notes:

- 1 En savoir plus sur les expériences d'audit de la dette de l'Équateur et de la Norvège à la fin de ce document
- 2 CNUCED (2012) *Principes pour la promotion de prêts et d'emprunts souverains responsables*. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, janvier 2012 [https://unctad.org/system/files/official-document/gdsddf2012misc1\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/gdsddf2012misc1_en.pdf)
- 3 En savoir plus sur la dette illégitime dans cette présentation de Lidy Nacpil (APMDD) <https://drive.google.com/file/d/11b8F3EHOkHoiyD2HdEGTvw2Rq9h3sIB2/view?usp=sharing> ADD LINK TO THE PRESENTATION WHICH IS NOT MY GOOGLE DRIVE
- 4 Perera, Mark (2019) *Nous pouvons y arriver : 10 principes de la société civile pour la résolution de la dette souveraine* Eurodad, septembre 2019 <https://www.eurodad.org/debtworkout>
- 5 CAIC (2008) *Rapport final de l'audit complet de la dette équatorienne. Résumé analytique*. Commission de vérification globale du crédit public - CAIC. Rattaché au Ministère de l'Economie et des Finances [http://cadtm.org/IMG/pdf/Informe\\_Deuda\\_Externa.pdf](http://cadtm.org/IMG/pdf/Informe_Deuda_Externa.pdf)
- 6 Feibelman, Adam, *Restructuration de la dette de l'Équateur en 2008-09 : un cas particulier ?* (29 avril 2017); Juan Pablo Bohoslavsky & Kunibert Raffer, *Crises de la dette souveraine : qu'avons-nous appris ?* (Cambridge University Press, à paraître), document de recherche en droit public de Tulane No. 17-5, disponible sur SSRN : <https://ssrn.com/abstract=2960650>
- 7 Roos, Jerome E. (2019) *Pourquoi pas un défaut de paiement ? L'économie politique de la dette souveraine*. Presse de l'Université de Princeton. <https://press.princeton.edu/books/hardcover/9780691180106/why-not-default>
- 8 Fattorelli, Maria Lucia et Vieira de Ávila, Rodrigo (2010) Commission d'enquête parlementaire (CPI) sur la dette publique au Brésil : principales réalisations à ce jour. Audit citoyen de la dette. Publié par CADTM <https://www.cadtm.org/Parliamentary-Inquiry-Commission>
- 9 Voir le site Internet "Audit citoyen de la dette" (en portugais) <https://auditoriaciadada.org.br/>
- 10 Biron, Carey L. (2013) *La Norvège donne l'exemple dans l'audit des dettes des pays pauvres*. IPS <http://www.ipsnews.net/2013/08/norway-sets-example-in-audit-of-poor-countries-debts/>
- 11 Deloitte (2013) *Rapport d'audit de la dette norvégienne*. [https://www.regjeringen.no/globalassets/upload/ud/vedlegg/utvikling/report\\_debt2013.pdf](https://www.regjeringen.no/globalassets/upload/ud/vedlegg/utvikling/report_debt2013.pdf)
- 12 Jahren Øvretveit, Kristian (Ed.) (2013) *L'audit de la dette norvégienne dans une perspective internationale*. Coalition norvégienne pour l'annulation de la dette (SLUG) [https://slettgjelda.no/assets/docs/TheNorwegianDebtAudit\\_lowres.pdf](https://slettgjelda.no/assets/docs/TheNorwegianDebtAudit_lowres.pdf)
- 13 CADTM (2015) *Le président du parlement grec lance une commission d'audit de la dette*. <http://cadtm.org/The-Speaker-of-the-Greek>
- 14 VVAA (2015) *Rapport préliminaire du Comité de vérité sur la dette publique*. Parlement hellénique [https://www.hellenicparliament.gr/UserFiles/f3c70a23-7696-49db-9148-f24dce6a27c8/Report\\_web.pdf](https://www.hellenicparliament.gr/UserFiles/f3c70a23-7696-49db-9148-f24dce6a27c8/Report_web.pdf)
- 15 Voir la page web du CADTM avec plusieurs de ces travaux <https://cadtm.org/Commission-pour-la-verite-sur-la-2224?lang=en>
- 16 Voir le film « L'audit » disponible en français sous-titré en anglais ici <https://youtu.be/uXaeviSMbe0>
- 17 Voir la page web « Madrid audite Madrid » <https://madridauditamadrid.org/>
- 18 Álvarez, Yago (2016) *Déchiffrez votre dette. Guide de l'audit citoyen municipal*. <https://www.cadtm.org/IMG/pdf/GuiaAuditoriaCiudadanaMunicipalDeuda.pdf>
- 19 Voir la page Web « Audit de santé » <https://auditasanidad.org/en/quienes-somos/>
- 20 Kroll (2017) *Audit indépendant relatif aux emprunts contractés par ProIndicus S.A., EMATUM S.A. et Mozambique Asset Management S.A.* <https://www.portaldogoverno.gov.mz/por/Governo/Documentos/Estudos/Auditoria-independente-relativa-aos-emprestimos-contraidos-pela-ProIndicus-S.A.-EMATUM-S.A.-e-Mozambique-Asset-Management-S.A.>
- 21 Reuters (2017) *L'audit de la dette du Mozambique indique que 500 millions de dollars de prêts n'ont pas été comptabilisés* <https://clubofmozambique.com/news/mozambique-did-not-show-where-500-million-in-loans-were-spent-audit/>
- 22 Voir la page Web du Forum de suivi budgétaire du Mozambique (FMO) en portugais <https://fmo.org.mz/?s=divida>. Voir aussi les actualités sur la dette du Mozambique par Jubilee Debt Campaign <https://jubileedebt.org.uk/?s=mozambique>
- 23 Tadem, Eduardo C. (2017) *Audit historique des dettes illégitimes*. Enquêteur quotidien philippin. <https://opinion.inquirer.net/101506/historic-audit-illegitimate-debts>
- 24 GMA News (2008) *Lancement d'une commission indépendante d'audit des dettes publiques*. <https://www.gmanetwork.com/news/news/nation/83205/independent-commission-to-audit-public-debts-launched/story/>
- 25 Gambina, Julio C. (2015) *Enquête sur la dette en Argentine*. CADTM. <http://www.cadtm.org/Investigacion-de-la-deuda-en-la>
- 26 Voir la phrase complète du juge Jorge Ballesteros ici (en espagnol) <https://fisyp.org.ar/wp-content/uploads/media/uploads/ballesterosfallodeuda.pdf>
- 27 Voir le projet de loi pour la « Création d'une commission bicamérale pour l'enquête sur la dette extérieure argentine » (en espagnol) <https://www.hcdn.gov.ar/proyectos/proyectoTP.jsp?exp=3140-D-2009>
- 28 Voir le communiqué de presse sur la présentation du rapport « Dette extérieure argentine » (en espagnol) <https://www.argentina.gov.ar/noticias/se-presento-el-primer-informe-de-la-comision-bicameral-de-la-deuda-en-la-biblioteca-de>
- 29 Voir ici le rapport de la Banque centrale d'Argentine <http://www.bcra.gov.ar/PublicacionesEstadisticas/Informe-mercado-cambios-deuda-formacion-activos-externos-2015-2019.asp>
- 30 CNUCED (2012) *Principes pour la promotion de prêts et d'emprunts souverains responsables*. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, janvier 2012 [https://unctad.org/system/files/official-document/gdsddf2012misc1\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/gdsddf2012misc1_en.pdf)
- 31 HCDH (2018) *Principes directeurs pour les évaluations d'impact sur les droits humains pour les politiques de réforme économique*. Rapport d'expert indépendant sur les effets de la dette extérieure sur les droits humains A/HRC/40/57. Décembre 2018 <https://www.ohchr.org/en/issues/development/iedebt/pages/debtandimpactsessments.aspx>
- 32 Voir la résolution du Parlement européen du 17 avril 2018 sur le renforcement de la viabilité de la dette des pays en développement [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0104\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0104_EN.html)
- 33 Fattorelli, Maria Lucia (Coord.) (2015) *Audit Citoyen de la Dette Publique - Expériences et méthodes*. CADTM - CETIM <https://www.cadtm.org/Citizen-Public-Debt-Audit>
- 34 Álvarez, Yago (2016) *Déchiffrez votre dette*. Guide d'audit citoyen municipal. <https://www.cadtm.org/IMG/pdf/GuiaAuditoriaCiudadanaMunicipalDeuda.pdf>
- 35 Jahren Øvretveit, Kristian (Ed.) (2013) *L'audit de la dette norvégienne dans une perspective internationale*. Coalition norvégienne pour l'annulation de la dette (SLUG) [https://slettgjelda.no/assets/docs/TheNorwegianDebtAudit\\_lowres.pdf](https://slettgjelda.no/assets/docs/TheNorwegianDebtAudit_lowres.pdf)
- 36 Voir la page web CADTM <https://www.cadtm.org/Audit?lang=en>
- 37 INTOSAI - IDI - WGPD (2020) *Manuel des institutions supérieures de contrôle pour l'audit de la gestion de la dette publique*. Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, INTOSAI, et Groupe de travail sur la dette publique, WGPD. <https://www.idi.no/elibrary/professional-sais/audit-lending-and-borrowing-frameworks/1040-audit-of-public-debt-management-version-1/file>
- 38 VVAA (2015) *Audit de la dette souveraine. Un moyen d'atténuer les futures crises de la dette*. Deloitte. <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/no/Documents/audit/Sovereign%20debt%20audit%20-%20A%20way%20to%20mitigate%20future%20soverign%20debt%20crises.pdf>
- 39 Perera, Mark (2019) *Nous pouvons y arriver : 10 principes de la société civile pour la résolution de la dette souveraine*. Eurodad. Septembre 2019 <https://www.eurodad.org/debtworkout>
- 40 JDC (2020) *Guide pour comprendre et accéder aux informations sur la dette*. Jubilee Debt Campaign. Août 2020 <https://jubileedebt.org.uk/report/guide-to-understanding-and-accessing-debt-information>





## Contact

---

Eurodad  
Rue d'Edimbourg 18-26  
1050 Brussels Belgium  
+32 (0) 2 894 4640  
assistant@eurodad.org  
**www.eurodad.org**

Ce document d'information a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne et de Bread for the World. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'Eurodad et des auteurs de ce rapport et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions des bailleurs de fonds.



**Brot**  
für die Welt